

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 22 août 2024

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale.

En Occitanie, du 1er mai au 20 août 2024, **100 cas importés de dengue et 2 cas importés de chikungunya** ont été identifiés. **Quatre cas autochtones de dengue** ont également été identifiés : **1 dans l'Hérault, 1 dans le Gard et 2 dans les Pyrénées-Orientales** (avec contamination possible en Lozère).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 127 prospections entomologiques et 105 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er au 20 août 2024, ont été identifiés :

- 1081 cas importés de dengue, dont 52% revenaient de Guadeloupe ou Martinique et 11% d'Indonésie
- 11 cas importés de chikungunya
- 3 cas importés de Zika

A ce jour, **3 foyers de dengue autochtone ont été identifiés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** (2 cas dans les Alpes-Maritimes, 2 cas dans le Vaucluse et 1 cas dans le Var). **Un cas autochtone de dengue** a également été identifié **en région Auvergne-Rhône-Alpes**, dans la Drôme. **Un cas autochtone de chikungunya** a été identifié **en Ile-de-France** et **3 foyers de dengue autochtone ont été identifiés en Occitanie** (*cf ci-dessous*). [Pour en savoir plus](#)

Trois foyers de dengue autochtone en Occitanie :

- **1 cas dans l'Hérault** résidant à Montpellier avec contamination possible sur la commune de Pérois (date de début des signes (DDS) le 17/06)
- **1 cas dans le Gard** résidant à Aimargues (DDS le 28/07)
- **2 cas intrafamiliaux dans les Pyrénées-Orientales** résidant sur la commune de Baho **avec contamination possible** à Florac **en Lozère** (DDS les 16/07 et 19/07)

Les cas primaires importés à l'origine de ces chaînes de transmission n'ont pas été identifiés.

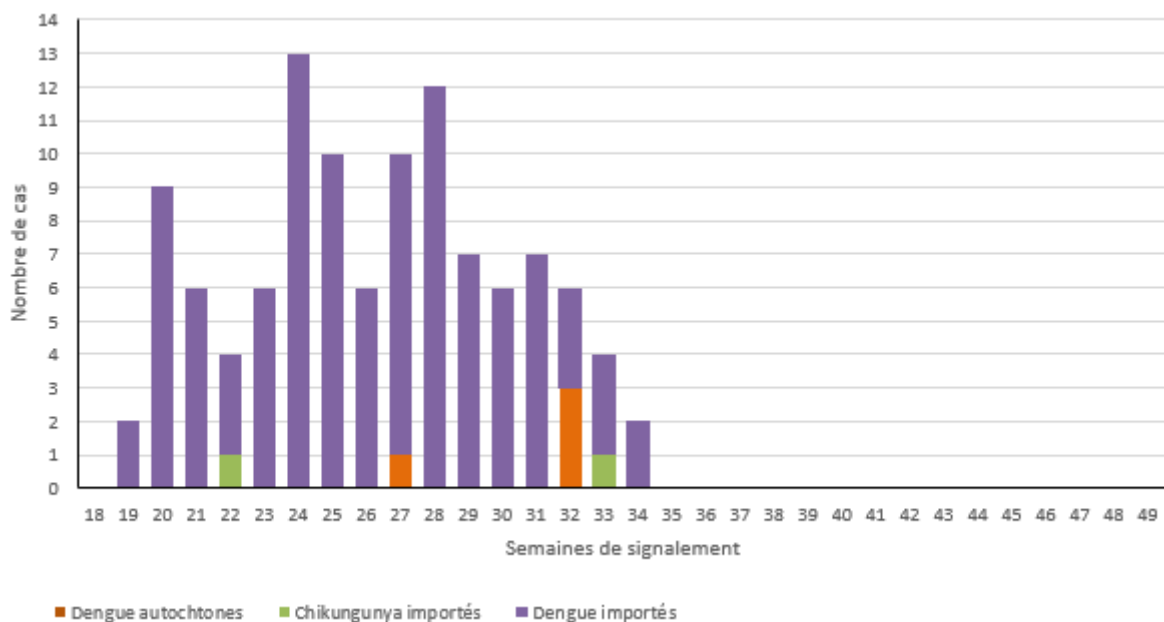
Les **mesures de gestion habituelles** ont été mises en place : **actions de lutte anti-vectorielles, communiqués de presse ARS, sensibilisation des professionnels de santé et riverains concernés, sécurisation des dons du sang et de greffe.**

Plus de détails dans les bulletins du [25/07](#) et du [09/08](#).

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 20 août 2024

Département	Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9 Ariège	3	-	-	-	-	-	2	1
11 Aude	2	-	-	-	-	-	8	5
12 Aveyron	2	-	-	-	-	-	4	2
30 Gard	9	-	-	1	-	-	11	9
31 Haute-Garonne	38	2	-	-	-	-	44	40
32 Gers	1	-	-	-	-	-	-	-
34 Hérault	33	-	-	1	-	-	44	32
46 Lot	1	-	-	-	-	-	3	3
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	1	1
65 Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	-	2	1
66 Pyrénées-Orientales	3	-	-	2	-	-	4	4
81 Tarn	4	-	-	-	-	-	5	5
82 Tarn-et-Garonne	3	-	-	-	-	-	3	2
Total Occitanie	100	2	0	4	0	0	131	105

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

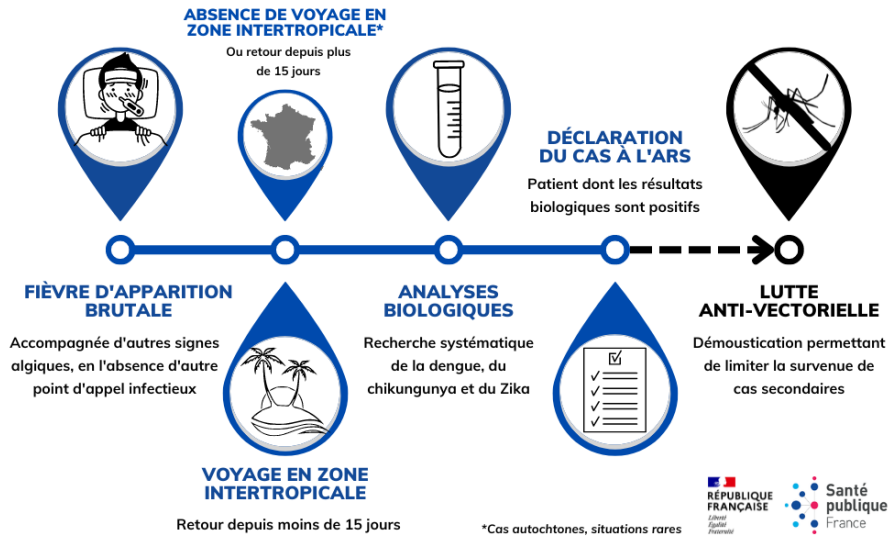
Figure 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie, par semaine de signalement, du 1^{er} mai au 20 août 2024

Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

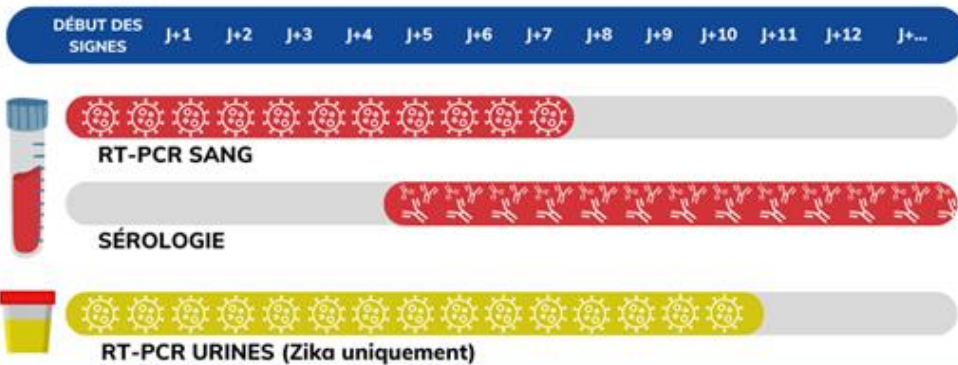
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des **maladies transmises par le « moustique tigre »**, présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, **des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas** pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

ARS Occitanie - CVAGS
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-vigilance-renforcee-en-occitanie>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance des arboviroses

Amandine Cochet

Anne Guinard

Nicolas Barbier

Théo Pechrikian

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 22 août 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 22 août 2024

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35